

Programme des Travailleurs de Métiers Spécialisés au Canada (PFTMS)

Le Programme des Travailleurs de Métiers Spécialisés (PFTMS) constitue une option d'immigration pour les travailleurs qualifiés dans des métiers spécialisés, désireux de s'établir au Canada en obtenant la résidence permanente. Ce programme s'inscrit dans le cadre du système Entrée Express et a été élaboré pour répondre à la demande croissante de travailleurs spécialisés dans des domaines tels que la construction, la maintenance, la fabrication, et les ressources naturelles.

Conditions d'éligibilité

Pour être éligible au PFTMS, vous devez satisfaire à certains critères :

1. Expérience de travail qualifiée

Vous devez justifier d'au moins 2 ans d'expérience de travail à temps plein (ou un équivalent à temps partiel) au cours des 5 dernières années dans un métier spécialisé admissible.

Votre expérience doit correspondre aux métiers classés dans les catégories B de la Classification Nationale des Professions (CNP), incluant des professions telles qu'électricien, soudeur, mécanicien, etc.

2. Certificat de qualification

Vous devez soit posséder une offre d'emploi valide d'un employeur canadien pour un poste à plein temps d'au moins 1 an, soit obtenir un certificat de qualification dans votre métier délivré par une autorité provinciale ou territoriale canadienne. Si vous ne disposez pas d'une offre d'emploi, il est nécessaire d'avoir un certificat de compétence reconnu par la province ou le territoire où vous envisagez de travailler.

3. Compétence linguistique

Il est impératif de prouver vos compétences linguistiques en français ou en anglais à l'aide de tests standardisés (IELTS pour l'anglais ou TEF Canada pour le français). Les exigences minimales sont :

CLB 5 pour l'expression orale et la compréhension orale.

CLB 4 pour la compréhension écrite et l'expression écrite.

4. Preuve de fonds

Vous devez démontrer que vous avez des fonds suffisants pour subvenir à vos besoins et à ceux de votre famille lors de votre arrivée au Canada, sauf si vous avez une offre d'emploi valide ou si vous êtes déjà en situation de travail légal au Canada.

5. Pas de critère d'éducation

Contrairement à d'autres programmes, le PFTMS ne fixe aucune exigence en matière d'éducation.

Métiers admissibles

Le PFTMS englobe un large éventail de métiers spécialisés. Voici quelques exemples de métiers éligibles :

Métiers dans les secteurs du transport : Conducteurs de camions de transport longue distance.

Métiers industriels, électriques et de la construction : Électriciens, soudeurs, mécaniciens d'équipement lourd.

Métiers dans la fabrication : Opérateurs de machines, monteurs.

Métiers dans les ressources naturelles : Charpentiers, plombiers, opérateurs de machinerie lourde.

Une liste complète des professions éligibles est accessible dans la Classification Nationale des Professions (CNP).

Étapes à suivre pour postuler

1. Vérifiez votre admissibilité

Utilisez l'outil d'admissibilité en ligne pour vous assurer que vous remplissez les critères.

2. Obtenez un certificat de qualification ou une offre d'emploi

Si vous exercez un métier réglementé, il vous faudra obtenir un certificat de qualification par une autorité provinciale ou territoriale.

Si vous disposez d'une offre d'emploi valide d'un employeur canadien, assurez-vous qu'elle respecte les critères d'éligibilité.

3. Préparez vos documents

Rassemblez les documents suivants :

Résultats de tests linguistiques (IELTS, TEF).

Preuve d'expérience de travail.

Certificat de qualification ou offre d'emploi.

Passeport et autres documents d'identité.

4. Créez un profil dans Entrée Express

Si vous remplissez les critères, créez un profil sur Entrée Express. Vous serez classé selon le Système de Classement Global (SCG), basé sur des critères tels que l'âge, les compétences linguistiques et l'expérience de travail.

5. Recevez une invitation à postuler (ITA)

Si votre score SCG est suffisant, vous recevrez une invitation à présenter une demande (ITA) pour la résidence permanente.

6. Soumettez votre demande de résidence permanente

Après avoir reçu une ITA, vous aurez 60 jours pour soumettre une demande complète, y compris les certificats de police et les résultats des examens médicaux.

7. Recevez la résidence permanente

Le traitement des demandes prend généralement 6 mois.

Coûts estimés

Voici les principaux frais associés au PFTMS :

Frais de traitement de la demande : 850 \$ CAD par adulte

Frais relatifs au droit de résidence permanente : 515 \$ CAD par adulte

Tests linguistiques (IELTS/TEF) : environ 300 \$ CAD

Examen médical : environ 250 \$ à 400 \$ CAD

Certificat de qualification : varie selon la province ou le territoire (généralement entre 100 \$ et 300 \$ CAD)

Avantages du Programme des Travailleurs de Métiers Spécialisés

Conçu pour les métiers spécialisés : Ce programme est spécifiquement conçu pour répondre à la pénurie de main-d'œuvre dans des métiers spécialisés au Canada.

Pas d'exigence d'éducation : Contrairement à d'autres programmes, le PFTMS ne nécessite pas de diplôme formel, ce qui le rend accessible aux travailleurs qualifiés sans diplôme universitaire.

Possibilité d'emploi avant l'immigration : Une offre d'emploi valide est un atout important et permet d'immigrer plus facilement.

Forte demande dans certains secteurs : Le Canada a une demande croissante dans des secteurs comme la construction, la fabrication, et le transport, offrant de nombreuses opportunités d'emploi.

Inconvénients du Programme des Travailleurs de Métiers Spécialisés

Certificat de qualification difficile à obtenir : Si votre métier est réglementé, obtenir un certificat de qualification peut être long et coûteux, surtout si vous devez passer des

Exigences linguistiques spécifiques : Bien que les exigences linguistiques soient moins strictes que pour d'autres programmes, certains candidats peuvent rencontrer des difficultés à réussir les tests de langue requis.

Concurrence élevée : Même si le programme se concentre sur des métiers spécifiques, les candidats doivent toujours obtenir un score élevé dans le SCG pour recevoir une ITA.

Statistiques récentes

En 2023, environ 20 % des invitations à postuler via le système Entrée Express ont été délivrées à des travailleurs qualifiés dans des métiers spécialisés, ce qui souligne l'importance des secteurs de la construction, du transport et de la maintenance dans l'économie canadienne.

Conseils pour maximiser vos chances

1. Améliorez vos compétences linguistiques

Bien que les exigences minimales pour le PFTMS soient moins élevées que pour d'autres programmes, améliorer vos résultats aux tests linguistiques peut augmenter votre score SCG et améliorer vos chances de recevoir une ITA.

2. Obtenez une offre d'emploi valide

Si vous ne disposez pas de certificat de qualification, une offre d'emploi valide est cruciale pour postuler. N'hésitez pas à contacter des employeurs potentiels au Canada à travers des salons de l'emploi, des agences de recrutement, ou des plateformes comme Job Bank.

3. Renseignez-vous sur le certificat de qualification

Si votre métier est réglementé, renseignez-vous auprès des autorités provinciales ou territoriales sur les étapes nécessaires pour obtenir un certificat de qualification. Anticiper ce processus peut vous éviter des retards lors de votre demande.

4. Créez un profil Entrée Express solide

Assurez-vous que votre profil Entrée Express est complet et précis. Même une petite erreur peut ralentir le processus ou entraîner un refus.

5. Surveillez les rondes d'invitations

Gardez un œil sur les seuils de points des rondes d'invitations pour mieux comprendre les tendances du système Entrée Express et ajuster votre stratégie.
examens provinciaux.